

La Chambre des Métiers (CdM) cherche à renforcer son équipe de chargés de cours et recrute, dans le cadre des cours des Brevets de Maîtrise (BM), des :

Experts techniques (M/F/D) dans les domaines d'activités de la construction et du bâtiment

POUR LES NOUVEAUX BREVETS DE MAITRISE

CONTRAT DE PRESTATION COMME INDEPENDANT*

NOTRE REFERENCE : CHARGES2025/BTP

LE BREVET

- S'adresse à toute personne visant un poste à responsabilités dans une entreprise artisanale, industrielle ou commerciale.
- Les nouveaux programmes reprennent les spécificités de l'Artisanat et les innovations en Génie Technique du Bâtiment, en Toiture, en Bois et Métal et en Finitions.
- Dans ces BM, les cours visent les compétences techniques et entrepreneuriales utiles aux Maîtres Artisans.
- Pour plus d'informations sur les programmes :
<https://formations.cdm.lu/fr/brevet-maitrise/domaines-d-activite>

VOS MISSIONS

- Vous animez des cours, vous préparez et structurez les séances de formation.
- Vous intégrez l'équipe de coordination pédagogique et échangez sur les méthodes, outils et contenus.
- Vous assurez les cours en langue française, luxembourgeoise ou allemande.
- Vous transmettez votre expertise et vous vous adaptez au contexte professionnel des étudiants.
- Vos missions débutent dès la rentrée académique 2025-2026*.

VOTRE PROFIL

- Vous avez une expertise en construction ou finitions, en construction métallique, en menuiserie, en toiture, en technique d'installations ou en électricité.
- Vous gérez des projets ou des problèmes complexes, vous communiquez facilement avec la clientèle ou d'autres professionnels.
- Vous avez une expérience professionnelle confirmée et un diplôme dans la matière, allant du niveau 5 CLQ (Brevet de Maîtrise, BTS) à Bac +3/5.
- Vous savez expliquer, faire des feed-back constructifs et pratiquer l'écoute active. Vous savez vous remettre en question et vous adapter à différents profils à former.

Vous êtes intéressé(e) ?

Les candidatures (CV et photo, lettre de motivation, copies des certificats et diplômes) avec la référence chargés2025/BTP sont à envoyer par courriel à formateur@cdm.lu ou par courrier postal.

CONTACT :
formateur@cdm.lu
cdm.lu

Chambre des Métiers
Service Brevet de Maîtrise et Formation
Continue
Madame Carole Nicolas
B.P. 1604 L-1016 Luxembourg



**CHAMBRE
DES MÉTIERS**
BREVET DE MAÎTRISE

* La durée est de quelques heures par année académique. Il s'agit d'une durée estimative pour l'année concernée, la Chambre des Métiers se réserve la possibilité de proposer une durée adaptée en fonction des besoins spécifiques des cours des Brevets de Maîtrise. De plus, la collaboration sera régie par un contrat de prestation de service entre la Chambre des Métiers, en qualité de personne morale de droit public, et le Chargé de cours, en qualité de travailleur intellectuel indépendant.